

Énervement

L'état d'énervement est en fait la manifestation extrême d'une tension intérieure qui ne peut se libérer. La personne va donc présenter des manifestations évidentes d'énervement, d'agacement, voire d'agitation et d'agressivité. C'est une réaction normale de la vie de tous les jours. Et pourtant, ce peut être révélateur de certaines maladies. Il n'est donc pas évident de s'y retrouver.

Les signes qui alertent

- La crise est répétitive, elle se reproduit de manière récurrente.
- Il n'y a pas de motif apparent d'avoir de telles réactions.
- Agitation importante.
- Agressivité avec bris d'objets, agression, injures.
- Ces signes sont souvent à l'origine de l'appel au médecin ou d'une consultation médicale.

Cependant, il faut savoir que bien des personnes ne sont pas en mesure d'exprimer leur mal-être autrement que par ce moyen. Le dialogue reste donc toujours une nécessité avant de médicaliser le problème.

L'attitude du médecin

- Sa question est de savoir s'il ne pourrait pas y avoir à cet état une cause organique. C'est pourquoi il peut être amené à demander des examens pour rechercher une hyperthyroïdie, ou des signes orientant vers une maladie psychiatrique comme une psychose maniaco-dépressive, voire une psychose. La limite est alors parfois délicate à poser, et une consultation en service psychiatrique parfois nécessaire.
- Une fois éliminées les causes sur lesquelles le médecin peut agir, il en conclura que l'énervement peut être aussi bien un trait de caractère qu'une façon excessive de réagir face aux personnes et aux événements. L'opinion de l'entourage devient alors essentielle, et c'est là où le médecin doit manifester beaucoup de doigté pour trouver une solution à ce problème qui peut être individuel ou familial. Il sera donc souvent amené à adresser la personne chez un psychologue ou un psychothérapeute pour que celui-ci envisage avec la personne une psychothérapie. Ce passage est très délicat, car la personne peut avoir à cette occasion des réactions encore plus violentes, n'acceptant pas que la responsabilité de son état incombe à elle seule. C'est pourquoi, en particulier dans les couples, le problème doit souvent être abordé par thérapie familiale.

L'information ci-dessus vous est fournie afin de vous apporter les éléments les plus utiles concernant ce sujet. Elle n'a pas vocation à être exhaustive.

Crée par **Dr Loïc Étienne**
Modifié par **Dr Loïc Étienne**
Validé par **Pr Anne-Marie Lehr Drylewicz**
www.docteurcllic.com
Dernière mise à jour, le 6/28/2010

Nos sujets sont vérifiés et validés
par le comité de relecture
docteurcllic.com